

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 14 mars 2014**

**N°6 :**

**OBJET : Point ressources humaines**

**Présents :**

**Conseil général du Doubs**

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président

**Etat**

- Mme Claire CHATON-AUBEY, Directrice Régionale par intérim des Affaires Culturelles de Franche-Comté

**Conseil régional de Franche-Comté**

- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

**Ville d'Arc et Senans**

- M. Jacques MAURICE, Maire

**Electricité de France**

- M. Alain DAUBAS

**Personnalités qualifiées**

- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

**Représentants du personnel**

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable Librairie boutique
- M. Francesco SCANDELLA,

- M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

**Pouvoirs :**

- M. Yves-Michel DAHOUI a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT
- M. Stéphane FRATACCI a donné à Mme Claire CHATON-AUBEY
- M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE
- M. François FAVORY a donné un pouvoir non nominatif

**Absents excusés :**

- M. Jacques BREUIL, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller général du Doubs
- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil régional de Franche-Comté

**Rapporteur :** M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

**1) Recrutement du chef de projets européens**

En prévision du départ de Mme Ioana Crugel après 18 mois de CDD, et dans le but d'assurer la continuité des projets transnationaux « Terra Salina », « Bal(l)ades », « Jardins nourriciers / Assiettes gourmandes » et « T.E.R.R.A. », une publicité a été diffusée sur différents supports pour identifier un(e) remplaçante. Mme Ioana Crugel était salariée sous la forme d'un CDD de cadre à temps complet.

Plusieurs candidats ont été auditionnés par le Jury de recrutement. Après audition des candidats, Mme Edina Dzugovic a été identifiée comme la candidate dont le profil est le plus adapté au poste concerné. Elle sera recrutée en CDD à temps complet pour une durée de 18 mois à partir du 3 mars 2014. Une période d'essai d'un mois est prévue.

## Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Mme Edina Dzogovic sera chargée de participer à la définition de la stratégie de développement international de la Saline Royale, en lien avec la Direction de l'EPCC, et de conduire l'ensemble des projets européens de l'EPCC, notamment les projets :

- « Terra Salina » (développement touristique franco-suisse),
- « Jardins nourriciers / Assiettes gourmandes » (échanges de jeunes allemands, suisses et français autour des jardins potagers et de l'alimentation saine),
- « Towards Enhancement of Resilience by Rural Activity » (échange de compétences entre 6 CCR européens),
- « Bal(l)ades » (promotion de l'offre culturelle transfrontalière franco-suisse).

Il est proposé au Conseil d'Administration d'émettre un avis sur le recrutement de Mme Edina Dzogovic en CDD pour 18 mois afin d'exercer les fonctions de Chef de projets européens. Il serait proposé à Mme Edina Dzogovic d'être classée au groupe G de la convention collective de l'animation, coefficient 400, pour un salaire brut mensuel de 2 392 euros.

### **2) Rupture conventionnelle du CDI du responsable des achats de l'EPCC**

Suite à l'audit réalisé sur la fonction achats de l'établissement par le cabinet SAGITTA en 2012, la Direction de l'EPCC a fait le constat d'une inadéquation de ce poste avec les besoins actuels de la Saline royale, dont le volume d'achats et les procédures mises en place ces 3 dernières années ne justifient plus qu'un emploi à temps complet y soit spécifiquement dédié pour les années à venir.

A l'issue de plusieurs entretiens entre novembre 2013 et février 2014, l'EPCC et le responsable des achats de l'établissement, Monsieur Patrick Petit, ont convenu d'un commun accord des conditions de rupture conventionnelle du CDI qui les lie. Cette procédure, encadrée par la loi n° 2008-596 du 25 juin 2008, ne peut pas être imposée par l'une ou l'autre des parties. Cette convention est soumise aux dispositions impératives fixées par le Code du travail, destinées à garantir la liberté du consentement des deux parties.

Monsieur Patrick Petit arrivera au terme de son contrat de travail au 31 mars 2014.

La Direction propose que ce poste soit transformé en poste d'Adjoint au responsable du festival des jardins à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014, sachant qu'un éventuel recrutement ne pourrait être envisagé que dans l'hypothèse où ce dernier trouverait sa place dans un prochain budget primitif équilibré. Une autre option pourrait consister à ne pas intervenir sur ce poste pour le moment et à laisser ainsi au prochain Directeur la possibilité de proposer une future affectation. Le Conseil d'Administration est invité à émettre un avis quant à l'avenir de ce poste.

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2014, les marchés publics de l'EPCC continueront à être sous la responsabilité de la Direction générale. Les pièces de marché continueront à être relues et validées par le Directeur adjoint. L'expression des besoins de chaque marché continuera à être réalisée par les services directement concernés.

La Direction envisage que, dorénavant, les services concernés préparent les pièces du marché pour lancer les mises en concurrence, puis assurent le suivi de la recevabilité et de l'analyse des offres.

Les salariés remplissant une mission de terrain dans le domaine culturel ne seront pas ou très peu affectés par cette réorganisation. Le Pôle Technique et le Département Evénements d'Entreprises et Séjours, qui sont concernés par plusieurs marchés publics, seront accompagnés de manière à pouvoir assurer cette année de transition dans les meilleures conditions possibles. Une formation spécifique des salariés concernés par ces marchés sera réalisée prochainement par un spécialiste. Par ailleurs, le Directeur adjoint continuera à accompagner dans ce domaine tous les salariés qui en auraient besoin.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'émettre un avis préalable au recrutement en CDD de Mme Edina DZOGOVIC, en qualité de Chef de projets européens, à l'issue de sa période d'essai.
- D'émettre un avis quant à l'avenir du poste de responsable des achats.

### **Vote à main levée**

Membres : 16

Pour : 16

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**APRES AVOIR VOTE**

**EMET UN AVIS FAVORABLE** à l'unanimité au recrutement de Mme Edina DZOGOVIĆ, en qualité de Chef de projets européens, à l'issue de sa période d'essai.

**DEMANDE** à l'unanimité d'attendre le recrutement du nouveau directeur pour l'éventuelle transformation du poste de responsable des achats.

Le Président

Claude JEANNEROT

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans  
Certifié exécutoire par le Président du  
Conseil d'Administration  
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 26.06.14  
Et de la publication le : 26.05.14

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DRCT  
Reçu le 26 MAI 2014